

MOTIFS DES ATTENTATS A LA VIE *

(EMPOISONNEMENT, ASSASSINAT, MEURTRE, HOMICIDE).*

INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.

RÉSUMÉ SOMMAIRE DU TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT.

FRANCE. — COURS D'ASSISES.

MOYENNES DES 32 ANNÉES 1826-1857. — 21 322 ACCUSÉS. — ANALYSE DE 4 478 GROUPES DE MOTIFS INDIVIDUELS.

LETTERS CARACTÉRISTIQUES
des 97 classes de motifs principaux.

(a.)	CUPIDITÉ ET INTÉRÉT. IV ^e Réduction des Motifs des attentats à la vie. Classe (a.), comprenant les articles, n° 1 à 12, des 164 groupes élémentaires des Motifs.	(b1.)	DES ÉPOUX ADULTÈRES. (Attentats à la vie.) II ^e (38-43.) Subd. de (q.). Cr. = 76 5. [H. 35 ^e 896. F. 104. Instr. 4 ^e 1394 ^a .]	(i2.)	Gendres, brus. (102.) Cr. = 37,5. [H. 47 ^e 829. F. 171. Instr. 58 ^e 845 ^a .]
.	Nombre des crimes commis par des Motifs de cette classe (a.), sur 10 000,0 crimes commis, pour cet Ordre de réduction (IV ^e), par des Motifs de toutes les classes. Nombre des crimes (a.) = 2 139,2. (Empoisonnement, assassinat, meurtre et homicide considérés collectivement.)	(p1.)	Du mari adultère. I (38-9.) Subd. de (b1.). Cr. = 8,0.	(j2.)	Beaux-frères, belles-sœurs. (103.) Cr. = 133,7. [H. 20 ^e 956. F. 44. Instr. 42 ^e 969 ^a .]
.	[Prédominance relative du sexe. — Sur 1000 accusés appartenant à la classe (a.), Hommes (34 ^e rang) 899. Fem. (36 ^e) 101 = 1000. (Toutes les classes, ramenées chacune à 1000 accusés, comparables entre elles, sans distinction d'Ordre de réduction.)	(q1.)	De la femme adultère. I. (40-3.) Cr. = 68,5. [H. 10 ^e 986. F. 14. Instr. 3 ^e 1 472 ^a .]	(k2.)	Pardîtres, mardîtres. (104.) Cr. = 16,9.
.	Influence de l'instruction. — Degré d'instruction. (Rapport du nombre des accusés sachant au moins lire, avec le nombre total des accusés d'Instr. connue, classe (a.), ce rapport étant comparé à la moyenne des rapports de toutes les classes, prise pour unité, = 1000. Toutes ces classes comparables entre elles, pour l'instruction, comme pour le sexe, sans distinction d'Ordre de réduction.) Instruction. (Hommes et femmes collectivement) (a.) (48 ^e rang.) = 917 ^a	(c1.)	DES COMPlices. II ^e (44-51.) Subd. de (q1.). Cr. = 145,9. [H. 45 ^e 859. F. 141. Instr. 17 ^e 1120 ^a .]	(l2.)	Beaux-fils, belles-filles. (Enfants d'un autre lit.) (105-6.) Cr. = 41,2. [H. 66 ^e 310. F. 690. Instr. 72 ^e (Sous extrême minim.) 519 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(r1.)	De la complice du mari. I ^e (44-7.) Subd. de (c1.). Cr. = 32,9. [H. 46 ^e 857. F. 143. Instr. 10 ^e 1 202 ^a .]	(b2.)	D'AUTRES PARENTS OU ALLIÉS. (Att. à la vie.) II ^e (107.) Cr. = 14,1.
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(s1.)	Du complice de la femme. I. (48-51.) Cr. = 113,0. [H. 44 ^e 860. F. 140 Instr. 21 ^e 1 098 ^a .]	(e2.)	DE TIERS. II ^e (108.) Cr. = 9,8.
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(d1.)	DES ENFANTS. I ^e (52-4.) Cr. = 20,1.	(m2.)	RAPPORTS ENTRE MAITRES ET SERVITEURS. III ^e (109-4.) Cr. = 57,3. [H. 58 ^e 630. F. 370. Instr. 66 ^e 751 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(e1.)	DE TIERS. I. (55.) Cr. = 10,8.	(n2.)	DE MAITRES, CHEFS OU PATRONS. (Attent. à la vie.) II ^e (109-2.) Cr. = 48,4. [H. 59 ^e 609. F. 391. Instr. 64 ^e 777 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(r.)	SÉDUCTION. III ^e (56-66.) Subd. de (n.). Cr. = 140,2. [H. 50 ^e 776. F. 224. Instr. 45 ^e 949 ^a .]	(o2.)	DE DOMESTIQUES, OUVRIERS OU APPRENTIS. II ^e (113-4.) Cr. = 8,9.
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(f1.)	DE SÉDUCTEURS. (Attentats à la vie.) II ^e (56-60.) (Subd. de (r.). Cr. 86,8. [H. 56 ^e 676. F. 324. Instr. 52 ^e 889 ^a .]	(p2.)	OPPOSITION A L'EXÉCUTION DES LOIS. III ^e (115-9.) Cr. = 982,5. [H. 12 ^e 981. F. 19. Instr. 39 ^e 977 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(t1.)	Par les filles séduites. I. (56-7.) Cr. = 27,7. [H. 69 ^e 34. (Extrême minim.) F. 1er 966. (Extrême max.) Instr. 67 ^e 713 ^a .]	(q2.)	DE FONCTIONNAIRES. (Attent. à la vie.) (De juges-de-paix, maires et adjoints, de gardes-champêtres; gendarmes, douaniers, etc., dans l'exercice de leurs fonctions.) II ^e (115-6.) Cr. = 806,7. [H. 3e 980. F. 20. Instr. 48 ^e 931 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(u1.)	Par les parents des filles. I. (58-60.) Cr. = 59,1. [H. 18 ^e 962. F. 38. Instr. 38 ^e 983 ^a .]	(r2.)	DE TÉMOINS. (D'individus témoins de crimes ou de délits, — d'individus refusant de donner refuge aux accusés, ou de porter faux témoignage en leur faveur.) II ^e (117.) Cr. = 55,3. [H. 23 ^e 944. F. 56. Instr. 18 ^e 1 110 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(g1.)	DE FILLES SÉDUITES. II ^e (61-4.) Cr. = 34,6. [H. 9 ^e 986. F. 14. Instr. 19 ^e 1 106 ^a .]	(s2.)	DE SURVEILLANTS ET DE DÉTENUS. II ^e (118-9.) Cr. = 120,5. [H. 1 ^e 1 000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 9 ^e 1 212 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(h1.)	DE TIERS. II ^e (65-6.) Cr. = 18,8.	(u2.)	EXALTATION DE PARTIS POLITIQUES, etc. (ou dans des émeutes au sujet des subsistances.)
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(s.)	CONCUBINAGE. III ^e (67-74.) Cr. = 131,9. [H. 27 ^e 932. F. 68. Instr. 26 ^e 1 069 ^a .]	(t2.)	DE SOLDATS. (Attent. à la vie. — En haine de leur nation); de MARCHANDS DE BLÉ, etc. III ^e (75-77.) Cr. = 47,8. [H. 37 ^e 893. F. 107. Instr. 8 ^e 1 246 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(i1.)	DE CONCUBINAIRES. (Attentats à la vie.) II ^e (67-9.) Cr. = 14,1.	(v2.)	DE DÉLINQUANTS. (Attentats à la vie.) (Par des agents de la force publique en fonctions, gendarmes, douaniers, etc.) II ^e (78-9.) Cr. = 116,8. [H. 1 ^e 1 000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 12 ^e 1 200 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(j1.)	DE CONCUBINES. II ^e (70-4.) Cr. = 117-8. [H. 2 ^e 995. F. 68 ^e 5.] Instr. 15 ^e 1 140 ^a .]	(x2.)	DÉFENSE DE SOI-MÊME OU D'AUTRUI, etc. (Ressentiment, de coups reçus, d'outrages, etc.) III ^e (123-7.) Cr. = 513,9. [H. 19 ^e 900. F. 40. Instr. 7 ^e 1 260 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(t.)	JALOUSIE. III ^e I ^e (75-77.) Cr. = 47,8. [H. 37 ^e 893. F. 107. Instr. 8 ^e 1 246 ^a .]	(y2.)	DÉFENSE DE SOI-MÊME OU D'AUTRUI. (c. des meurtriers connus ou présumés, etc.) II ^e (123-4.) Cr. = 162,2. [H. 22 ^e 952. F. 48. Instr. 33 ^e 1 011 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(u.)	DÉBAUCHE. III ^e (78-85.) Cr. = 185,8. [H. 26 ^e 933. F. 67. Instr. 32 ^e 1 019 ^a .]	(z2.)	RESSENTIMENT DE COUPS REÇUS, D'OUTRAGES, etc. II ^e (125-6.) Cr. = 245,3. [H. 24 ^e 937. F. 63. Instr. 35 ^e 995 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(k1.)	DE VICTIMES D'ATTENTATS C. LES MOEURS. (Att. à la vie.) II ^e I ^e (78-80.) Cr. = 65,7. [H. 3 ^e 993. F. 67 ^e 7, Instr. 36 ^e 991 ^a .]	(a2.)	DUELS. II ^e (127.) Cr. = 106,4. [H. 1 ^e 1 000. (Extr. max.) F. 69 ^e 0. (Extr. min.) Instr. 1er 1 055 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(l1.)	*D'AUTEURS D'ATTENTATS C. LES MOEURS. (D'individus soupçonnés d'entretenir ou de favoriser des relations illégitimes. — De prostituées et d'hommes de mauvaise vie, — crimes commis, pour la plupart, dans des scènes de maisons de débauche, ou qui en ont été la conséquence.) II ^e I ^e (81-3.) Cr. = 100,4. [H. 39 ^e 882. F. 118. Instr. 28 ^e 1 047 ^a .]	(a3.)	QUERELLES ET RIXES. (Dans les cabarets, au jeu, dans des fêtes de village, etc.) I ^e (82-30.) Cr. = 2 374,1. [H. 14 ^e 978. F. 22. Instr. 37 ^e 989 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(m1.)	DE TIERS. II ^e -I ^e (84-5.) Cr. = 19,7.	(b3.)	RIVALITÉS. (De communies ou de villages, de métiers ou d'industrie.) I ^e (81-2.) Cr. = 298,3. [H. 7 ^e 989. F. 11. Instr. 27 ^e 1 053 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(v.)	DÉBAUCHE ET MISÈRE. I ^e (D'ENFANTS NATURELS — Attentats à la vie) (Avortement et infanticide non compris.) III ^e I ^e (86-9.) Cr. = 76,9. [H. 68 ^e 88. Fem. 2e 912. I. Instr. 70 ^e 631 ^a .]	(c3.)	AMBITION ET JALOUSIE. (Attent. à la vie.) (D'individus dont les places étaient convoitées par les accusés, — de personnes qui contraignaient les vues de domination des accusés, ou la réalisation de leurs espérances, etc.) I ^e (133.) Cr. = 6,1.
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(v1.)	RAPPORTS DE FAMILLE. (Dissensions domestiques. Haine entre parents. — Parricide et infanticide non compris.) III ^e (90-108.) Cr. = 1 244,5. [H. 49 ^e 806. F. 194. Instr. 31 ^e 1 025 ^a .]	(d3.)	VENGEANCE ET MALICE. (Autres crimes commis par.) Pour satisfaire la vengeance d'autrui, ou faire accuser des tiers, moyennant salaire. — Vengeance de mendians et de vagabonds, pour refus d'aumônes ou expulsion, etc. (Voir Incendie.) I ^e (134-7.) Cr. = 22,5.
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(x1.)	DE DESCENDANTS. (Attent. à la vie.) II ^e -I ^e (90-1.) Cr. = 57,2. [H. 43 ^e 861. F. 139. Instr. 29 ^e 1 035 ^a .]	(e3.)	HAINES HÉRÉDITAIRE ENTRE FAMILLES. (Vendetta. Corse.) I ^e (138.) Cr. = 257,9. [H. 4 ^e 992. F. 8. Instr. 14 ^e 1 164 ^a .]
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(y1.)	DE COLLATERAUX. II ^e (92-4.) Cr. = 313-7. [H. 25 ^e 937. F. 63. Instr. 23 ^e 1 078 ^a .]		
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(d2.)	De frères et sœurs. (Att. à la vie.) (92-3.) Cr. = 197,9. [H. 29 ^e 923. F. 77. Instr. 34 ^e 1 005 ^a .]		
.	INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS ET DE CONDITION CIVILE, DU SEXE ET DE L'INSTRUCTION DES ACCUSÉS, SUR LE NOMBRE ET LA NATURE DES ATTENTATS A LA VIE.	(z1.)	D'ONCLEX, TANTES, ETC. (94.) Cr. = 115,8. [H. 21 ^e 953. F. 47.] Instr. 12 ^e 1		

(f3.) Avarice et Cruauté. III ^e (139-43.) Cr. = 50,6. [H. 62 ^e 465. F. 535. Instr. 71 ^e 559 ^e .]	(f3.) IMPRUDENCE. (Culpabilité douteuse.) I ^r (151-2.) Cr. = 24,4. Instr. 57 ^e 851 ^e .]	(s3.) Sorcellerie. — Maléfices. — Divination. (Individus torturés, brûlés, etc.) I ^r (159-60.) Cr. = 17,9.
(g3.) D'ENFANTS PAR LEURS PARENTS. (D'enf. légit. en bas âge — Attent. à la vie.) (D'enfants par les père et mère, parâtres, marâtres, etc., — pour ne pas augmenter les charges de la famille, jugée trop nombreuse; pour ne plus payer une pension, etc. Infanticide non compris.) I ^r (139-0.) Cr. = 34,2. [H. 64 ^e 379. F. 6 ^e 621. Instr. 69 ^e 701 ^e .]	(m3.) DÉSESPOIR AVANT SUICIDE. (Attentats à la vie de parents, d'alliés, etc., — à la vie de leurs enfants, par les père et mère, pour ne pas laisser ceux-ci orphelins, et pour les mettre à l'abri de la misère ou du malheur. — Voir Motifs des suicides.) I ^r (153-4.) Cr. = 15,5.	(g3.) PERTE DE LA RAISON. II ^r (161-3.) Cr. = 71,7. [H. 40 ^e 881. F. 119, Instr. 16 ^e 1 130 ^e .]
(h3.) D'ENFANTS, D'INFIRMIERS OU DE VIEILLARDS. (De parents âgés, pour s'en débarrasser, — de conjoints incapables de travailler, par leurs conjoints fatigués de leur donner des soins, — de belles-mères, de frères, de sœurs infirmes, paralytiques, pour s'affranchir de l'obligation de les nourrir, etc. — Parricide non compris.) I ^r (141-3.) Cr. = 16,4.	(n3.) DÉSIR DE LA MORT. (Pour se faire condamner à mort. — Att. à la vie de parents ou d'étrangers, sans sujet de plainte contre eux.) I ^r (155-6.) Cr. = 13,3.	(t3.) Folie. (Att. à la vie de proches parents ou d'alliés, d'amis, etc. — Pierres placées sur des rails de chemin de fer. — Coups de fusil tirés sur des passants, ou sur des individus que les accusés prenaient pour d'autres, etc.) I ^r (161-2.) Cr. = 22,9.
(i3.) BRUTALITÉ, FÉROCITÉ DE CARACTÈRE. (Sur des enfants, par des parents ou des étrangers, — par des maîtres, des chefs d'ateliers, matelots, nourrisseurs des hospices, etc.) I ^r (144-6.) Cr. = 45,5. [H. 63 ^e 462. F. 538. Instr. 56 ^e 851 ^e .]	(o3.) IGNORANCE ET PERTE DE LA RAISON. (Attentats à la vie, ayant pour cause) III ^r (157..63.) Cr. = 99,4. [H. 36 ^e 893. F. 107. Instr. 46 ^e 945 ^e .]	(u3.) Démence. (Aliénation. — Manie furieuse. — Attent. à la vie de proches parents ou d'alliés, d'amis, etc.) I ^r (163.) Cr. = 48,8. [H. 42 ^e 870. F. 130. Instr. 22 ^e 1 098 ^e .]
(j3.) MÉCHANCETÉ, JALOUSIE, MOTIFS FRIVOLÉS. (Sur des enfants. La plupart de ces crimes commis par des enfants; ceux-ci âgés de 9 à 16 ans.) I ^r (147-8.) Cr. = 10,3.	(r3.) Empiriques. — Revenants. — Empoisonneurs du peuple. — Damnations. — Individus accusés de faire venir le choléra, etc. (Attent. à la vie des individus soupçonnés, crimes commis par vengeance, ou attent. à la vie d'individus considérés comme soumis à des influences surnaturelles, crimes commis dans l'intérêt de ces derniers.) I ^r (157-8.) Cr. = 9,8.	(v3.) MOTIFS INCONNUS. I ^r (164.) Cr. = 93,3. [H. 31 ^e 909. F. 91. Instr. 64 ^e 777 ^e .]
(k3.) ERREURS OU MÉPRISES. (Substitution de victimes. — Intentions criminelles.) I ^r (149-0.) Cr. = 24,4.		TOTAUX GÉNÉRAUX RESPECTIFS, pour chacun des cinq Ordres de réduction des Motifs, = 10 000,0 crimes.

** Ce Tableau ne comprend ni le *Parricide*, ni l'*Infanticide*. — Par suite des modifications introduites dans le Code pénal, par la loi du 28 avril 1832, et à partir de 1833 inclusivement, on a distingué du Meurtre l'Homicide simple; c'est-à-dire l'Homicide résultant de coups et blessures portés volontairement; mais sans intention de donner la mort.

Le cadre de ce Tableau peut se trouver reproduit pour toutes ses divisions; mais, chaque fois, dans un autre ordre de fréquence, et avec des valeurs bien différentes, selon la nature de l'attentat qui a donné la mort, empoisonnement, assassinat, etc., de même que d'après le sexe, l'âge et la condition des accusés, leur degré d'instruction, etc. Ces divers résultats peuvent se combiner en outre avec la plupart de ceux qui se rapportent aux suicides et même aux crimes d'incendie. Dans leur distribution, ils offrent encore un caractère particulier, selon qu'ils se rapportent à telle ou telle région de la France.

Le Tableau de développement présente particulièrement, pour chaque classe de motifs, les circonstances relatives à la perpétration des crimes, les antécédents des accusés, et divers détails trop généraux et trop variables, pour qu'il soit possible de les exprimer numériquement. — (Voy. l'Introduction qui précède, pag. LII-LIV-IV, et, pour la comparaison avec les résultats des premiers travaux publiés sur le même sujet, *Statistique morale de la France*, Motifs des crimes capitaux, p. 31-37, Tableaux n° VII, A. B. C. — VIII-IX.)

SPÉCIMEN DE LA COMPOSITION DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS, D'APRÈS LE TABLEAU CI-DESSUS, ET SPÉCIMEN DE L'ÉTABLISSEMENT DES ORDRES DE RÉDUCTION.

DÉVELOPPEMENT DE LA SÉRIE DES MOTIFS POUR LE V^e ORDRE DE RÉDUCTION, CLASSE l.

(Voyez ci-contre, col. I et II, les 35 articles compris du n° XII incl.)

((L.) RAPPORTS DE SEXES) au n° XXXV incl. ((v.) DÉBAUCHE ET MISÈRE.)

ORDRES DE RÉDUCTION.	ORDRES DE RÉDUCTION.	NOMBRE DES GROUPES, pour chaque classe de réduction de l.	MOTIFS CONCERNANT LES RAPPORTS DE SEXES (CLASSE l.)		NOMBRE DES CRIMES COMMIS SOUS L'INFLUENCE DES DIVERSES CLASSES DE MOTIFS, (Sur 10 000,0 crimes.)
			MOTIFS DE LA CLASSE l. (N° 43-89.)	AUTRES MOTIFS. (N° 4-42+90-161)	
V ^e	0.	1			= l. = 1 477,1 + 8 522,9 = 10 000,0
IV ^e	I ^r	2	m. UNION LÉGITIME.	+ n. COMMERCE ILLICITE.	= l. = 1 477,1 + 8 522,9 = 10 000,0
III ^e	II ^r	8	+ o	+ p	+ r + s + t + u + v = l. = 1 477,1 + 8 522,9 = 10 000,0
II ^e	III ^r	19	x. y. z. p.	a1. b1. c1. d1. e1. f1. g1. h1. i1. j1. t.	k1. l1. m1. v. = l. = 1 477,1 + 8 522,9 = 10 000,0
I ^r	IV ^e	23	x. y. z. p.	n1. o1. p1. q1. r1. s1. d1. e1. t1. u1. g1. h1. i1. j1. t.	k1. l1. m1. v. = l. = 1 477,1 + 8 522,9 = 10 000,0
GROUPES ÉLÉMENTAIRES		77	N° 13-4 15-8 19-4. 25-6. 27-2 33-7 38-9 40-2 44-7 48-1 52-4 55. 56-7 58-0. 61-4. 65-6. 67-9 70-4. 75-7. 78-0 81-3 84-5. 86-9.	= l. = 1 477,1 + 8 522,9 = 10 000,0	

EXTRÊME MAXIMUM.		4 ^e ORDRE DE RÉDUCTION DES MOTIFS. — SÉRIE PROGRESSIVE DÉCROISSANTE, EN 70 CLASSES.		EXTRÊME MINIMUM.	
Sur 10 000 cr. a3. T d. q2. 1 e. f. g2. n1. b3. c3. y2. d2. h. x2. f2. M j2. u2. 1 o1. s2. j1. t2. h2. e2. s1. z2. l1. i. v3. p. v. q1. y. k1. u1. x1. r2. 1 u3. n2. t. i3. l2. z. i2. g1. g3. r1. t1. l3. k3. t3. d3. d1. m1. h1. s3. k2. h3. m3. k. il. b2. x. n3. c1. j3. c2. r3. o2. p1. j. c3.				= 10 000,0	
Sur 10 000 cr. 2 500,0 + 2 500,0		+ 2 500,0		+ 2 500,0	
Sur 10 000 cr. 5 000,0				+ 5 000,0	

DÉVELOPPEMENT DES EXPLICATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES MOTIFS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE CE TABLEAU. — ORDRES DE RÉDUCTION. — SYSTÈME D'ABRÉVIATIONS; SIGNES. — EMPLOI DES DIFFÉRENTES SORTES DE CARACTÈRES TYPOGRAPHIQUES; LEUR OBJET. — ORDRE INVARIABLE D'APRÈS LEQUEL, DANS CE TABLEAU, SONT PRÉSENTÉS LES DIVERS RÉSULTATS. — APPLICATIONS À DES EXEMPLES.

Indépendamment du texte explicatif qui se rapporte au premier article du tableau ci-contre (a) CUPIDITÉ ET INTÉRÊT, et qui peut servir de type pour tous les autres, il a paru convenable de revenir ici sur le même sujet, avec quelques développements.

1^e ORDRES DE RÉDUCTION OU DE GÉNÉRALISATIONS SUCCESSIVES. — Au commencement de chaque article, et immédiatement après le titre, les chiffres romains indiquent, depuis I jusqu'à V, les numéros d'ordre de réduction, pour chaque classe de motifs. Ces numéros se suivent d'après la progression décroissante du nombre des crimes commis sous l'influence de chaque classe de motifs. Le n° I contient le moindre nombre de crimes; le n° II en contient plus que le n° I; le n° III plus que le n° II, et ainsi de suite, jusqu'au n° V, qui en contient plus qu'aucun des quatre autres. On a ainsi : I < II < III < IV < V = le total des crimes, pour la classe de motifs désignée.

Une seule classe de motifs, RAPPORTS DE SEXES (l), offre les cinq ordres de réduction; d'autres classes en ont quatre, trois ou deux; il en est plusieurs qui présentent exclusivement le premier ordre de réduction.

Lorsque, pour certaines classes, il n'y a pas les cinq ordres de réduction, les ordres qui manquent et qui naturellement appartiennent aux ordres supérieurs V, IV, III, etc., sont remplacés par les ordres immédiatement inférieurs, I, II, III, etc. Ceux-ci conservent leur numéro de réduction et viennent, une ou plusieurs fois, figurer dans la série des cinq ordres, avec le chiffre de criminalité qui leur est afférent. Au moyen de ce report, aucune valeur ne peut disparaître, et, comme total des crimes commis sous l'influence des diverses classes de motifs prises dans leur ensemble, mais considérées sous cinq points de vue différents, on obtient, pour chacun des cinq ordres de réduction, le nombre 10,000. Ce nombre 10,000 se trouve pareillement reproduit cinq fois, comme total des crimes, à la dernière colonne verticale du tableau spécimen, placé ci-dessous.

En tête de différents groupes, on remarque, imprimés en petites capitales, plusieurs titres qui ne se

rapportent point à des ordres de réduction. Ils ont surtout pour objet de rattacher entre elles les différentes parties du travail, et d'en montrer la liaison systématique. Ces titres, quand ils ne sont pas isolés, ne peuvent être suivis d'aucun nombre, parce qu'ils s'appliquent à des motifs plus généraux que ceux qui résulteraient de la réunion des groupes secondaires devant lesquels ils se trouvent placés.

2^e COMPOSITION DES CLASSES DE MOTIFS. — NOMBRE DES CRIMES. — ABRÉVIATIONS. — La composition de chacune des 97 classes de motifs à lettres caractéristiques ou dénominatives (*lettres italiques*, (a) (b), etc.), est indiquée, entre parenthèses, par les numéros dénominatifs de 1 à 164. (Voy. ci-dessous, PIÈCES JUSTIFICATIVES, BULLETINS DE DEUXIÈME RÉDUCTION, NUMÉROS DÉNOMINATIFS.) — Les numéros détachés, ou ne formant pas suite, sont séparés les uns des autres par un trait. Pour les numéros consécutifs, on a marqué seulement le premier et le dernier. Les numéros supprimés sont alors remplacés par deux points de conduite (.), signifiant jusqu'à et y compris, (N° 151 . . 9 = le n° 151 à n° 159 incl.) Lorsque ces points de conduite mènent à un chiffre inférieur au précédent, le chiffre indiqué se rapporte à la décade immédiatement supérieure (159 . . 8 = n° 151 à n° 168 incl.). Ce moyen d'abréviation a particulièrement son utilité lorsqu'il faut écrire une longue suite de chiffres dans un espace très-resserré, comme par exemple à la dernière ligne, à petites accolades, du tableau-spécimen.

Les valeurs établies d'après les éléments à nombres forts sont distinguées par le signe "n, (plus fort), "n, (moins fort); — Id., à nombres faibles, "n, à nombres moins faibles 'n. (Voyez, ci-après, le tableau contenant l'explication des signes, derniers articles de la 2^e colonne.) Ces divers signes sont placés en haut, à gauche du chiffre. Du reste, pour toutes les parties du tableau des motifs, au moyen de quelques proportions, il sera toujours facile de retrouver, au besoin, les chiffres réels donnés par les relevés.

3^e INFLUENCE DU SEXE. — Dans la distribution de chaque classe de motifs, d'après le sexe des accusés (H. F.), le chiffre des hommes plus celui des femmes est toujours ramené à l'unité, qui est *mille*, ($H + F = 1000$.) Il y a quatre articles *ex aequo*, avec accolades { qui, pour les hommes, ont chacun = 1000 (*extr. max.*) et qui, par conséquent, ont chacun aussi, comme nombre complémentaire correspondant, F = O (*extr. min.*). Ces résultats peuvent s'exprimer de la manière suivante : H = 1000 + F = O = 1000. — Dans le but de se familiariser avec l'emploi des différentes sortes de signes abréviatifs ou autres, on les a souvent indiqués tout à la fois, et par leur figure même, et par leur nom écrit en toutes lettres.

4^e INFLUENCE DE L'INSTRUCTION. — Pour chacune des classes de motifs, le degré d'instruction (*Instr. *o*) est établi d'après le rapport du nombre des accusés sachant au moins lire, avec le nombre total des accusés de la même classe ayant une instruction connue, laquelle, d'ailleurs, peut être nulle. Ces résultats, qui s'appliquent à 73 articles, sont mis en rapport avec le rapport moyen = 1000. La force des nombres obtenus par cette opération correspond sensiblement au degré d'instruction de chaque classe. Elle en marque au moins l'ordre de progression décroissante. Le degré d'instruction, quant à sa valeur réelle, peut d'ailleurs être considéré comme restant indéterminé.

*o *Instr.* signifie degré d'instruction et non pas zéro instruction (0). Ne pas confondre les deux signes O et 0.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DÉSIGNATION DES ÉLÉMENTS DONT EST FORMÉ LE TABLEAU DES MOTIFS.

NOMBRE ET DÉVELOPPEMENT DES BULLETINS DE RELEVÉS NUMÉRIQUES, POUR LES 32 ANNÉES 1826-1857 ET PAR NATURE D'ATTENTAT.

- I. BULLETINS ÉLÉMENTAIRES. — (Chacun de ces bulletins se rapporte à un groupe de motifs identiques, ou considérés comme tels. Pour chaque nature d'attentat, Empoisonnement, Assassinat, Meurtre, Homicide, comme pour chaque nature de motifs, le nombre des accusés se trouve supérieur à celui des motifs, différents accusés ayant agi sous l'influence d'un même motif. C'est ainsi que le nombre total des motifs distincts, représentés par autant de bulletins élémentaires, étant de 4 478, le nombre des accusés correspondant a été de 21 322.)
Nombre total, pour autant de groupes de Motifs distincts, comprenant chacun un nombre variable de Motifs de même nature.
TOTAL des bulletins (1^o *Empoisonnement*, = 690. — 2^o *Assassinat*, = 1 871. — 3^o *Meurtre*, = 1 299. — 4^o *Homicide*, = 618.) — TOTAL. = 4 478 × 0^m,15 = 671^m,70.
- II. BULLETINS DE I^e RÉDUCTION PRÉPARATOIRE, OU I^e généralisation des bulletins élémentaires. — Résultats multiples, susceptibles d'être combinés entre eux dans toutes leurs subdivisions, et avec distinction de la nature de l'attentat. (Nombre des crimes et nombre des accusés. — Sexe. — Degré d'instruction, etc.) — TOTAL. = 1 206 × 0^m,35 = 422^m,10.
- III. BULLETINS DE II^e RÉDUCTION, OU II^e généralisation des bulletins élémentaires. — Résultats multiples, etc., *ut suprà*. — Formation des 164 groupes élémentaires à numéros dénomatifs, portés dans le Tableau ci-dessus.
TOTAL. = 164 × 0^m,46 = 75^m,24.

TOTAL GÉNÉRAL des Bulletins de Relevés élémentaires et des Bulletins de Réduction par groupes, pour les trois Séries prises collectivement. = 5 848 = 1 169^m,04.

Les détails techniques sur les travaux préparatoires indispensables pour l'établissement de l'Analytique morale, et particulièrement pour celui du Tableau des motifs, ont été indiqués à la fin de l'Introduction, p. LIV-LX. (« Les études d'érudition..., etc. »)
Relativement aux considérations qui viennent se rattacher à l'examen de ce Tableau, sous le point de vue de l'utilité pratique, voyez encore l'Introduction, p. LVII-LVIII (« Quelle est l'utilité..., etc. ») et le Rapport sur le concours de statistique de 1860. (*Comptes rendus des séances de l'Ac. des sciences*, t. LII, 1^{er} sem., p. 557-571. — Séance du 26 mars 1861.)

Le Tableau des motifs, dont on donne seulement le Résumé sommaire, est d'une étendue trop considérable, et présente trop de complication pour qu'il ait été possible de le reproduire ici intégralement. Durant plusieurs séances, il a été mis sous les yeux de l'Académie des sciences, avec les cartes et les tableaux graphiques, encore inédits, qui font partie du présent Atlas. A la même époque, il a pareillement été communiqué, avec l'ensemble du travail, à l'Académie des sciences morales et politiques. (Voy. *Séances et trav. de l'Acad. des sciences morales et politiques*, t. XXVIII, p. 5-51. — Avril 1859.)

EXPLICATION DES TERMES ET DES SIGNES DE STATISTIQUE ANALYTIQUE

EMPLOYÉS DANS CET OUVRAGE.

Pour l'explication de quelques signes purement conventionnels ou non systématiques, de même que pour ceux qui sont de simples initiales, voyez les planches de cet Atlas, et principalement les planches IV, VII, XIII, XIV, XVI et XVII. A cause du défaut d'espace, ces explications ne peuvent pas toujours se trouver sur les planches mêmes auxquelles elles se rapportent. — Voy. aussi Introd., p. XLV, XLVI, LII, LXI, Motifs, p. LXII, LXIII.

Parmi les signes purement conventionnels, on a particulièrement employé les suivants, pour indiquer les douze ou quinze premiers et derniers termes (départem., comtés, etc.) des groupes extrêmes relatifs à certains ordres de résultats. Progrès : ↑ — départem., max. ↑, départem., min. ↑; — Instruction des jeunes gens portés sur les tableaux de recensement □ ■; — départem., max., départem., min., △ ▲; — acquittements, condamnations, ○ ●, etc. On a en outre employé les signes ordinaires + = >, etc.

Dans la planche XVII, les éléments ordonnés, au nombre de 52, sont représentés par des lettres prises, d'après quelque analogie avec la nature du sujet, dans quatre espèces d'alphabets différents. Sans porter le signe du centre de libration U , signe qui alors doit toujours être sous-entendu, chacune de ces lettres, uniquement d'après le rang où elle se place, indique le point d'incidence de l'élément qu'elle représente.

ANALYTIQUE MORALE OU STATISTIQUE MORALE ANALYTIQUE.

NOMENCLATURE ET NOTATION.

SIGNES.	NOMS.	EXPLICATIONS.	SIGNES.	NOMS.	EXPLICATIONS.
\bar{T}	Réduction au total.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés à leur total T , pris pour unité.	U	Centre de libration absolue.	Demi-somme de la valeur collective absolue des termes de la série S . — Id. Point d'incidence au-dessus et au-dessous duquel cette valeur est sensiblement égale. (Les signes des diverses librations absolues, distingués particulièrement de ceux des libr. norm., en ce que les premiers sont sans plein et de forme plus allongée.)
\bar{M}	— à la moyenne.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés à leur moyenne \bar{M} (ou \bar{M}), prise pour unité.	U_+	Demi-libration supérieure, absolue.	Demi-somme de la valeur collective absolue des termes de la série, au-dessus de U . — Id. Point d'incidence, etc.
$\bar{\max}$	— au maximum.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés au terme maximum \max , pris pour unité.	U_-	— inférieure, absolue.	Demi-somme de la valeur collective absolue des termes de la série au-dessous de U . — Id. Point d'incidence, etc.
$\bar{\min}$	— au minimum.	Valeur respective de chacun des termes t de la série, rapportés au terme minimum \min , au-dessus de 0, pris pour unité. (Quelques-uns des signes ci-dessus ont seulement leur application dans la partie purement numérique.)	A	Libration d'intersection.	Valeur de la série ordonnée $O_{a,b,\dots}$ au-dessus du point correspondant au centre de libration normale U de la série ordonnatrice Ω_{LII} . Ordre variable. (Voy. pl. XVII.)
Ω_{LII}	Série ordonnatrice.	Ordre de progression décroissante des termes T de la série ordonnatrice Ω_{LII} . Ordre fixe. (Voy. pl. XVII.)	M	Médium normal.	Demi-somme des extrêmes $\max - \min$. — Id. Point d'incidence du médium, considéré comme terme.
$O_{a,b,\dots}$	Série ordonnée.	Ordre de superposition de chacun des termes t , de la série ordonnée $O_{a,b,\dots}$, sur chacun des termes respectivement correspondants T , de la série ordonnatrice Ω_{LII} . Ordre variable. (Voy. pl. XVII.)	E	Extrême maximum.	Premier terme de la série progressive décroissante.
M	Moyenne.	Somme de la valeur des termes t de la série, divisée par leur nombre, et prise pour unité. — Point d'incidence de la moyenne \bar{M} , considérée comme terme. (Ces diverses moyennes sont marquées sur les cartes, à leur point d'incidence.)	m	— minimum.	Dernier terme de la série progressive décroissante.
I	Id. (par abréviation) (Voy. pl. XVII.)	Moyenne des termes au-dessus de \bar{M} .	A	Amplitude de variation.	Rapport de l'extrême maximum \max à l'extrême minimum \min , au-dessus de 0, pris pour unité.
M^+	Maximum moyen supérieur.	Moyenne des termes au-dessus de \bar{M} .	M^-	Médium absolu.	Demi-somme des extrêmes $\max - \min$ de la série absolue S .
M^-	— moyen.	Moyenne des termes au-dessus de \bar{M} .	E^+	Extrême maximum absolu.	Premier terme de la série progressive décroissante des termes classés d'après leur valeur absolue. (Pour certains signes susceptibles parfois de se confondre, soit à cause de leur analogie de configuration, soit à cause de leur petite taille, comme ici M^+ , etc., la signification est presque toujours suffisamment déterminée par l'ensemble du regroupement des signes sur la planche à laquelle ils se rapportent.)
M^-	— moyen inférieur.	Moyenne des termes entre \bar{M} et M^+ .	E^-	— minimum absolu.	Dernier terme de la série progressive décroissante.
m^+	Minimum moyen supérieur.	Moyenne des termes entre \bar{M} et m^- .	A^+	Amplitude de variation absolue.	Rapport de l'extrême maximum absolu \max , à l'extrême minimum absolu \min , au-dessus de 0, pris pour unité.
m^-	— moyen.	Moyenne des termes au-dessous de \bar{M} .	J	Médiaire.	Point d'incidence de la demi-somme du nombre pair des termes de la série.
m^-	— moyen inférieur.	Moyenne des termes au-dessous de \bar{M} .	J^+	— supérieure.	Partie de la série comprise au-dessus de J . (Nombre des termes et leur valeur.)
(\bar{M})	Rapport moyen collectif de série.	Somme de la valeur absolue des termes de la série S , divisée par la population totale; l'inégalité de population pour les différents termes (comtés, départements, etc.), étant conservée. — Point d'incidence de (\bar{M}) considéré comme terme. Rapport pour l'Angleterre (GB); pour la France (F). Rapport pour la série totale (population inégale), comparé à la moyenne des termes ramenés chacun à l'égalité de population (\bar{M}) . (Distingué de \bar{M} par les parenthèses)	J^-	— inférieure.	Partie de la série comprise au-dessous de J . (Nombre des termes et leur valeur.)
(GB)	Id.		L	Termes au-dessus du centre de libration absolue.	(La valeur collective absolue des deux groupes de termes marqués J^+ et J^- est sensiblement égale à la demi-somme de la série totale S .)
U	Centre de libration (normale).	Demi-somme de la valeur collective relative des termes de la série S . — Point d'incidence au-dessus et au-dessous duquel cette valeur est sensiblement égale.	L^+	Termes au-dessus de la libration supérieure absolue.	(La valeur collective absolue du groupe de termes marqués L^+ est sensiblement égale à la demi-somme de la série au-dessus de U ou au quart de la série totale. (En remontant de L^- .)
U_+	Demi-libration supérieure.	Demi-somme de la valeur collective relative des termes de la série au-dessus de U . — Id. Point d'incidence au-dessus duquel cette demi-somme égale sensiblement $\frac{1}{4}$ de la valeur totale de la série.	L^-	Éléments à nombres faibles.	(Avant-dernier groupe des termes de la série absolue décroissante S . — Les signes L^+ et L^- indiquent l'ordre et non la valeur qui le détermine; — ils ne sont comparables que dans la même série.)
U_-	— inférieure.	Demi-somme de la valeur collective des termes de la série, au-dessous de U . — Id. Point d'incidence au-dessous duquel cette demi-somme égale sensiblement $\frac{1}{4}$ de la valeur totale de la série. (En remontant de l'extrême minimum E).	D	Éléments à nombres faibles.	(Les chiffres réels ou effectifs (n) des résultats à période inégale ou incomplète, c'est-à-dire ne comprenant pas le même nombre d'années, de même aussi que les chiffres respectivement relatifs aux trois signes précédents, sont indiqués sur les bulletins de relevés. — Les quatre espèces de signes du dernier groupe ($\text{D} \text{ O } n$) sont principalement employés dans les tableaux numériques.)
			O	Éléments à nombres faibles employés collectivement.	
			(n)	Résultats à période inégale ou à interpolation.	

EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES ET APPLICATIONS. — CENTRES DE LIBRATION.

Indépendamment du signe qui lui est affecté U , le centre de libration est en outre indiqué, sur chaque carte, par une petite bande teintée verticale U sur le haut de laquelle ce même signe vient s'appuyer.

La demi-libration supérieure et la demi-libration inférieure correspondent sont pareillement indiquées par une bande verticale moins apparente et plus étroite U selon leurs points d'incidence. Ces deux bandes, accompagnées de leurs signes, viennent, à quelque distance, se placer sur l'axe de la courbe, à gauche et à droite du centre de libration.

Dans la carte des crimes contre les personnes, France (pl. II), le centre de libration de la criminalité des 86 départements tombe entre les départements n° 28 et 29, ou, plus brièvement, au n° 29 (Aube), immédiatement après la teinte.

Les 28 premiers départements, placés avant le signe et avant la teinte U , offrent donc, à eux seuls, un nombre de crimes sensiblement égal à celui des 58 autres placés après, et formant le complément à 86. — La demi-libration supérieure, tombe au n° 40, la demi-libration inférieure, au n° 54. Les 32 derniers départements de la série décroissante, depuis les Vosges (n° 54), jusqu'au Pas-de-Calais, n° 86, font équilibre aux 9 premiers départements, depuis la Corse (n° 4) jusqu'à Vaucluse (n° 9).

BANDES TEINTÉES. — NOTE SUR LA PLANCHE XVII, CAUSES GÉNÉRALES DES CRIMES.

Afin de comprendre aisément l'ensemble d'idées auquel se rattache le tableau de la planche XVII, on doit le concevoir comme formé d'une série de bandes horizontales parallèles, détachées des diverses cartes statistiques, selon l'axe des courbes de criminalité. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les bandes teintées peuvent très-simplement remplacer les signes de libration.

Pour les 23 espèces de crimes, de Ω à Ω_{XXIII} , ces bandes disposées verticalement à la suite les unes des autres, rendent sensible à la vue la progression décroissante des degrés de la concentration de la criminalité. Elles montrent en même temps comment, d'après leur nature, ces différentes espèces de crimes viennent offrir, dans leur distribution géographique, des rapports de coïncidence positive, négative ou neutre, avec les divers éléments statistiques qui leur sont superposés.

Les rapports de neutralité des éléments ordonnés, rapports placés sur la planche XVII, entre la colonne verticale n° 25 et la colonne n° 27, sont, comme on doit s'y attendre, les plus fréquents de tous. Ces rapports deviennent bientôt de plus en plus rares, suivant une progression rapide, à mesure que l'on s'avance dans un sens ou dans l'autre, soit vers le maximum de coïncidence positive, soit vers le maximum de coïncidence négative.